

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le lundi 25 septembre 2023 à 18 h 30.

Sont présents : La mairesse suppléante Nicole Bernier, Messieurs les conseillers, Michel Champigny, Guillaume Landry, Dany Langlois, Antoni Dumont et Denis Gilbert formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante.

La présente séance a été convoquée, à la demande de madame la Mairesse, Lyne Boulanger, par un avis du greffier du 21 septembre 2023 remis à tous les conseillers, ce même jour

Est absent : Lyne Boulanger

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

Est également présent, David Fournier, directeur général.

2023-276 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse suppléante n'ayant pas voté.

D'ouvrir la séance extraordinaire du 25 septembre 2023. Il est 19h15. **ADOPTÉ**

2023-277 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse suppléante n'ayant pas voté.

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. **ADOPTÉ**

2023-278 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 3 567 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 6 OCTOBRE 2023

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de East Angus souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 3 567 000 \$ qui sera réalisé le 6 octobre 2023, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
696	167 500 \$
741	307 800 \$
763	383 635 \$
845	1 147 185 \$
846	144 430 \$
847	602 450 \$
768	814 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission

d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 696, 741, 763, 845, 846, 847 et 768, la Ville d'East Angus souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse suppléante n'ayant pas voté.

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 6 octobre 2023;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 6 avril et le 6 octobre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le greffier-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

CD du Haut-Saint-Francois
46, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE
EAST ANGUS, QC
JOB 1R0

8. Que les obligations soient signées par la maire suppléante et le greffier-trésorier. La Ville de East Angus, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2029 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 696, 741, 763, 845, 846, 847 et 768 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 6 octobre 2023), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉ

Date d'ouverture :	25 septembre 2023	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	11 h	Échéance moyenne :	4 ans et 8 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	6 octobre 2023
Montant :	3 567 000 \$		

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros 696, 741, 763, 845, 846, 847 et 768, la Ville De East Angus souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Ville de East Angus a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 6 octobre 2023, au montant de 3 567 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

124 000 \$	5,50000 %	2024
131 000 \$	5,40000 %	2025
137 000 \$	5,20000 %	2026
145 000 \$	5,20000 %	2027
3 030 000 \$	5,10000 %	2028

Prix : 98,25600

Coût réel : 5,54892 %

2 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

124 000 \$	5,45000 %	2024
131 000 \$	5,45000 %	2025
137 000 \$	5,25000 %	2026
145 000 \$	5,20000 %	2027
3 030 000 \$	5,20000 %	2028

Prix : 98,56655

Coût réel : 5,56474 %

3 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

124 000 \$	5,50000 %	2024
131 000 \$	5,45000 %	2025
137 000 \$	5,30000 %	2026
145 000 \$	5,25000 %	2027
3 030 000 \$	5,15000 %	2028

Prix : 98,38600

Coût réel : 5,56763 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse suppléante n'ayant pas voté.

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 3 567 000 \$ de la Ville de East Angus soit adjugée à la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le greffier-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

Que la maire suppléante et le greffier-trésorier soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

ADOPTÉ

2023-280

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 19 h 21.

ADOPTÉ

**Nicole Bernier, Mairesse suppléante
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, Greffier-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, la mairesse est réputée avoir signée chacune des résolutions.

Certificats de crédit disponibles

Numéro	Nom
2023-279	Soumission pour l'émission d'obligations